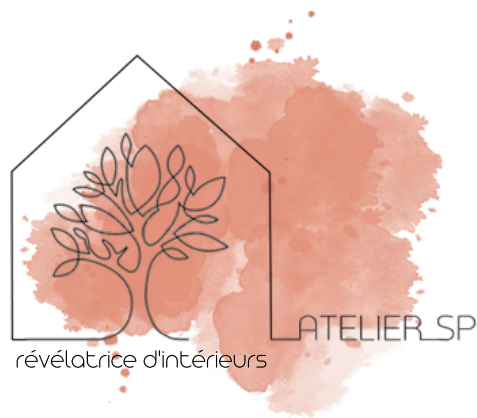


Conditions générales de vente



PREAMBULE

Madame Stéphanie Pradel (EI) auto-entrepreneur immatriculée 948 289 806 domiciliée 3 rue des Granges (ci-après « Atelier SP ») propose des prestations de services de décoration d'intérieur aux particuliers et professionnels dans les conditions exposées ci-après.

Les conditions générales de vente sont à lire attentivement. Elles constituent les éléments du contrat de prestation des services proposés par Atelier SP. Tout Client de Atelier SP reconnaît avoir pris connaissance de ce document avant d'avoir signé un devis avec la mention « bon pour accord », et avoir la capacité de contracter avec Atelier SP. Toute signature d'un devis vaut acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions.

Atelier SP, Décoratrice d'Intérieur et conseillère en design d'espace est une entreprise proposant des conseils en aménagement et décoration d'intérieur aux clients et les accompagne dans l'orientation esthétique de leur projet de transformation d'une ou plusieurs pièces de leur habitation.

Atelier SP propose des concepts de design intérieur sous forme de visuels 3D, perspective, sans suivi de la réalisation des travaux. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par Atelier SP.

1. PRESTATION

Les prestations de Atelier SP sont essentiellement basées sur du conseil. Elles peuvent comprendre, selon le besoin du Client : planche d'ambiance, planche matériaux/revêtements, planche mobilier/éclairage, réalisation de plans de principe non cotés, des visuels 3D sous Sketchup. Réalisation de concepts décoratifs. Les réponses apportées ont seulement pour but de renseigner sur les différentes possibilités de changement (circulation, couleur, matériaux, lumière...). La réalisation de shopping list, l'accompagnement dans des commerces de proximité, la mise en place du mobilier sans

Conditions générales de vente

le montage des meubles et la mise en place d'objets de décoration. Atelier SP ne peut être tenu responsable d'un changement de prix fournisseurs par rapport au montant affiché sur une shopping list. Atelier SP n'effectue pas d'achat / revente. Le Client règlera ses achats directement aux enseignes et fournisseurs et de ce fait se verra appliquer la garantie de chaque enseigne et fournisseur.

Atelier SP s'engage à tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction à son Client, conformément au devis établi, en lui faisant part régulièrement de l'avancée de ses réalisations et valider ensemble l'orientation choisie. Une fois le projet terminé, Atelier SP présentera et remettra un dossier complet en main propre aux Clients.

Une fois la prestation de conseil terminée, le Client ne pourra pas opposer à Atelier SP des arguments subjectifs (de goût, par exemple) pour justifier le recommencement complet du travail remis ou le refus du paiement des prestations pour lesquelles il s'est engagé. Toutefois, de manière exceptionnelle et à l'appréciation de Atelier SP, des ajustements pourront être apportés à ces documents, à la demande du client.

Atelier SP s'interdit d'exécuter des travaux qui ne relèverait pas de son activité de conseil en décoration (notamment percement de murs, poses de luminaire ou de matériaux, mission d'architecte).

2. RESPONSABILITE

Atelier SP, sur demande du Client, pourra recommander des prestataires extérieurs mais le choix final reviendra toujours au Client. Celui-ci contracte directement et librement avec chaque prestataire après s'être assuré de la conformité des produits et services du prestataire par rapport à ses attentes. Il appartient au Client de vérifier auprès des prestataires extérieurs de la faisabilité technique de l'opération envisagée (pose de matériaux, démolition de murs ou cloisons).

Ainsi, le devis concernant les travaux sera directement émis par l'entreprise tierce et aucun paiement ne transitera par Atelier SP.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de Atelier SP ne saurait être engagée en cas d'inexécution totale ou partielle du contrat conclu par le Client avec le prestataire extérieur.

Lorsque Atelier SP fournit des plans au Client, ceux-ci sont non cotés et n'ont pas vocation à être directement destinés à la réalisation ou à l'exécution des travaux. Ils sont donc transmis à titre indicatif et donc non contractuel. Le Client doit s'assurer que le prestataire extérieur reprendra le plan et relèvera les côtes définitives avant l'exécution des travaux.

L'ensemble des pièces écrites et graphiques transmises par Atelier SP ne pourront se substituer en aucun cas aux plans d'exécution techniques (les implantations réseaux

Conditions générales de vente

divers, plomberie, électricité, etc.) ou tout autre forme de conception nécessaire à la réalisation des travaux préalables aux travaux de décoration intérieur.

En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de Atelier SP saurait être engagée dans l'hypothèse où le prestataire extérieur se serait appuyé exclusivement sur les plans établis par Atelier SP sans avoir pris la précaution de reprendre les cotes et d'effectuer ses propres plans. Une annotation sera d'ailleurs toujours indiquée sur les plans de Atelier SP.

Atelier SP n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle. En aucun cas, Atelier SP n'agit comme architecte. Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au client dans le cadre de la réalisation de travaux, le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale, de conformité, vice caché, etc...). En cas de litige, le client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé.

3. HONORAIRES ET COMMANDE

Les offres de services proposées sur le site Internet de Atelier SP régies par les présentes conditions de vente, sont valables tant qu'elles demeurent en ligne.

Les prix pratiqués par Atelier SP, proposés sur les devis sont indiqués en euros HT, car la TVA est non applicable (art,293 B du CGI.) Ceux-ci ont une durée de validité de deux mois à compter de leur réception par le Client.

Des frais de déplacement pourront être facturés en fonction de la localisation de la demande, au-delà d'un rayon de 50 km autour de Romagnat.

Le devis ne sera considéré comme définitif et validé qu'à partir du moment où celui-ci aura été signé avec la mention « bon pour accord », daté et retourné à Atelier SP ainsi que les conditions générales de vente. Dès cet instant, la commande sera fermement prise en compte, ce qui engagera définitivement les deux parties.

Atelier SP, se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison, notamment d'inexécution par le Client de ses obligations – notamment en cas de non-paiement. Atelier SP se réserve également le droit de refuser d'effectuer une livraison et d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige serait en cours.

Atelier SP s'engage à respecter au mieux les délais annoncés lors de la validation de la commande.

Cependant, Atelier SP ne peut en aucun cas être tenu responsable pour les retards de réalisation de prestation occasionnés en raison de fautes qui ne lui sont imputables.

Conditions générales de vente

En outre, l'entreprise ne peut pas voir sa responsabilité engagée pour des délais provoqués pour des motifs de force majeure, c'est à dire en raison de la survenance d'un évènement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté de l'entreprise.

4. PAIEMENT ET FACTURATION

En règle générale, un acompte de 30 % sera demandé avant toute exécution du projet. Le solde des 70% sera réclamé à réception du projet.

Le Client garantit Atelier SP qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il aura choisi, lors de la signature du devis. Le Client peut alors régler sa commande par :

Par chèque. Seuls les chèques libellés en euros à l'ordre de Atelier SP seront acceptés. Atelier SP pourra être amené à demander une photocopie de la pièce d'identité de l'acheteur, ou de refuser un paiement si le nom apparaissant sur le chèque reçu serait différent de celui du client.

Par virement bancaire. Les coordonnées bancaires de Atelier SP seront communiquées au Client une fois son devis validé. Le traitement du projet se fera une fois que la banque aura porté le règlement au crédit du compte de Atelier SP.

Une facture sera automatiquement adressée au Client. Celle-ci sera envoyée par courrier ou par mail.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations à la date convenue sur la facture, l'acheteur devra verser à l'entreprise une pénalité de retard dont le taux est égal au taux pratiqué par la Banque centrale européenne pour son opération de refinancement majoré de 10 points de pourcentage. L'opération de financement retenue est la plus récente à la date de la commande des prestations de Service.

Cette pénalité est calculée sur le montant toutes taxes comprises (TTC) de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Aucune compensation ne pourra être effectuée par le Client entre des pénalités de retard dans la fourniture des prestations commandées et des sommes dues par le Client à la Société au titre de l'achat de Services.

Toute tentative d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement fera l'objet de poursuites judiciaires.

En outre, Atelier SP se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci prononce l'exécution forcée du paiement, sous astreinte par jour de retard.

Conditions générales de vente

5. DROIT DE RETRACTATION

A compter de la signature du devis et conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un délai de quatorze jours pour faire valoir votre droit de rétractation auprès de Atelier SP.

Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant votre intention de vous rétracter, à l'adresse suivante : Atelier SP–Stéphanie Pradel (EI) Décoratrice d'Intérieur, 3 rue des Granges ,63540 Romagnat.

Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de la lettre. Cette présente disposition ne s'applique qu'aux consommateurs.

6. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En dehors de votre droit de rétractation dans un délai de quatorze jours, toute demande d'annulation, de report ou de modification de commande est soumise à l'accord exprès de Atelier SP. A défaut d'accord sur l'annulation, l'acompte ne pourra être remboursé.

Dans l'hypothèse d'une impossibilité de réaliser la prestation demandée, les sommes versées par le Client lui seront restituées dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification par Atelier SP de l'impossibilité de réaliser la prestation.

7. ILLUSTRATIONS

Atelier SP illustre ses propositions du meilleur que possible afin de vous donner un aperçu réaliste des services proposés. Les photos, images et représentations graphiques figurant sur les documents commerciaux sont simplement illustratives de nos services et ne sont donc pas contractuelles.

Par ailleurs, Atelier SP ne garantit en aucun cas que les couleurs à l'écran ou imprimées correspondent exactement aux produits en vente. Ainsi, le Client est tenu d'effectuer les vérifications nécessaires. En conséquence de ce qui précède, la responsabilité de Atelier SP ne saurait être engagée dans l'hypothèse où la teinte retenue ne correspondrait pas exactement au résultat après impression ou visualisation écran.

8. ASSURANCE

Atelier SP a souscrit auprès de MAAF PRO, une assurance responsabilité civile et multirisque professionnelle 163165459 J -MCE -001. Cette police d'assurance peut être fournie sur simple demande.

Le Client devra lui-même s'assurer que les prestataires qu'il aura choisi pour l'exécution des travaux sont assurés dans le cadre de leur activité professionnelle.

Conditions générales de vente

9. PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, il est rappelé que les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à l'usage interne de Atelier SP.

Ces données nominatives pourront néanmoins être communiquées aux partenaires contractuels de la marque. Ils pourront également être transmis à toute autorité compétente pour le règlement de litiges entre Atelier SP et l'un de ses Clients.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition concernant ses données personnelles. Il peut en faire la demande par mail : stephanie@atelierspdeco.fr

10. CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Atelier SP s'engage à tenir confidentielles les informations personnelles communiquées par le Client.

Atelier SP conserve la propriété pleine et entière du concept créatif et de l'image du projet réalisé. De ce fait, le Client devra l'informer de toute publication, tournage, reportage, utilisation de l'image des travaux... Le client autorise Atelier SP via l'acceptation de ces CGV la prise de photos de son intérieur avant et après la réalisation de la prestation de Atelier SP à des fins promotionnelles. Le Client autorise donc Atelier SP à utiliser les croquis, photos ou documents des projets Client pour illustrer tout support de communication et en autorise donc la diffusion et la reproduction.

Atelier SP s'engage à respecter l'anonymat du client. Les photos, images et représentations graphiques figurant sur les documents commerciaux sont simplement illustratives des services proposés par Atelier SP et non contractuelles.

11. DUREE ET DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services proposés par Atelier SP et sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties privilégieront le traitement à l'amiable.

A défaut de règlement amiable, les tribunaux compétents seront saisis.

Les présentes conditions de vente ont été mise à jour le 30/08/2023.

12. LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du Service Relations Clientèle du Constructeur ou celui du Vendeur).

Conditions générales de vente

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

Le médiateur de la consommation est :

CM2C 17 rue St Jean, 75017 PARIS , Tél 01 89 47 00 14

<http://www.cm2c.net/>